

Descriptif de module

Certificate of Advanced Studies HES-SO en

Conduite opérationnelle des structures socio-sanitaires

Domaine : Santé et travail social
Filière : Toutes les filières santé-social
Orientation : Management

1. Module 4 Travail de certification

Code : RS540.4.19.104

Type de formation

Bachelor Master MAS DAS CAS Autres : ...

Niveau :

- Module de base
 Module d'approfondissement
 Module avancé
 Module spécialisé
 Autres

Type :

- Module principal
 Module lié au module principal
 Module facultatif ou complémentaire
 Autres : ...

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre de printemps
 Semestre d'automne
 Autres : ...

2. Organisation

Crédits ECTS : 3

Langue principale d'enseignement :

- Français Italien
 Allemand Anglais

3. Prérequis

- Avoir validé les modules 1, 2 et 3
 Avoir suivi le module
 Pas de prérequis

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Le travail de certification consiste dans la rédaction par le-la candidat-e d'un document décrivant les étapes de conception, de développement, de planification et éventuellement, de mise en œuvre d'un projet, relevant de sa fonction de cadre de proximité dans son milieu socio-sanitaire. Idéalement, le projet décrit doit pouvoir être mis en œuvre simultanément au sein de l'institution au sein de laquelle travaille le-la candidat-e. Néanmoins, l'accent est mis essentiellement sur la capacité que démontre le-la candidat-e à suivre une démarche systématique en mobilisant les outils et théories enseignés durant la formation. La capacité du-de la candidat-e à identifier les risques et les enjeux spécifiques à son environnement fait partie intégrante des objectifs poursuivis.

5. Contenu et formes d'enseignement

Habituellement, le travail de certification est réalisé individuellement par les participant-e-s à la formation (exceptionnellement, un travail en petit groupe peut être envisagé lorsque des motifs institutionnels semblent légitimes). Des rencontres de coaching facultatives sont régulièrement organisées et un appui personnalisé est apporté à chaque candidat-e par les professeur-e-s répondant-e-s. Au fur et à mesure de la réalisation de son travail, le-la candidat-e peut solliciter un soutien soit auprès de son-sa professeur-e répondant-e, soit auprès de l'un-e ou l'autre des professeur-e-s ayant contribué à l'enseignement du CAS COESS.

La méthodologie de projet est intégrée à hauteur de 12 heures durant les cours. La réalisation du travail de certification correspond à 3 crédits ECTS, soit 90 heures de travail.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Le format attendu du travail de certification est décrit dans le document intitulé « Structure pour le travail de certification (TC) du CAS COESS » disponible sur Moodle. Si le format proposé n'est pas impératif, il est recommandé de s'en inspirer.

Les composantes évaluées sont celles qui sont décrites dans la structure proposée du travail de certification. Pour chaque composante évaluée, les critères utilisés sont entre autres, la clarté de la description proposée, la justification des choix réalisés – idéalement fondés sur des données probantes - et leur pertinence opérationnelle. Une défense orale de 15 minutes est prévue après le dépôt du TC afin que chaque candidat-e puisse répondre aux éventuelles questions que la lecture du travail de certification a pu susciter chez le-la professeur-e qui évalue le travail.

Composantes évaluées	Points
Description du contexte organisationnel, de l'émergence du projet et des critères de choix du projet présenté.	5
Cadre logique.	10
Perspectives théoriques et mobilisation des connaissances scientifiques.	15
Démarche de projet envisagée.	15
Plan d'actions.	10
Auto-évaluation de son rôle de chef de projet et de leader (démonstration de ses capacités d'introspection).	5
Qualité de la rédaction et structure du document.	5
Respect des normes de présentation des références (APA Provost)	5
Total	70

Forme :

Le travail comporte environ 20 à 30 pages, sans les annexes. Il remplit l'ensemble des consignes et critères et se réfère aux normes Provost (voir le Guide de présentation des travaux, aide-mémoire sur l'Intranet de la HE-Arc).

Il est remis en un exemplaire au secrétariat de la HE-Arc Santé et déposé en un fichier unique PDF sur Moodle (pas de multiple fichiers).

7. Modalités de remédiation

- Remédiation possible
 Pas de remédiation

En cas de note FX à l'évaluation du module, un travail complémentaire sera exigé.

En cas de note F à l'évaluation du module un travail supplémentaire ou un nouveau travail sera demandé.

Les modalités de la remédiation sont précisées dans le document « Modalités d'évaluation » qui fait partie intégrante du présent descriptif de module.

8. Remarque

9. Bibliographie

Les bibliographies sont amenées par les intervenant-e-s selon la-les différentes thématiques traité-e-s

10. Enseignant-e-s

Voir plan de formation

Nom du responsable de module : Christian Voirol , professeur HES, christian.voirol@he-arc.ch

Descriptif validé le 11.10.2021 par Nicole Zangrando, responsable de la formation